

330/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 27 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mai à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Sonia FLOCH, Annick LE GALL, Éric LE SCANFF, Rémÿ LE MEUR, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN.

Pouvoir : Jean-Hervé GOARNISSON à Éric CLOAREC

Absente : Laurence LE ROY-TASSEL

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2025

**Objet : Vente des bâtiments communaux anciennement CATTTP/garderie : modification du prix de vente**

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal des difficultés rencontrées pour procéder à la vente des bâtiments situés sur les terrains n°7 (parcelle n° E 605) et n°8 (parcelle n° E 604) du lotissement Ar Roudour, qui correspondent à l'ancienne garderie municipale et au local qui accueillait le CATTTP.

Monsieur Le Maire rappelle la délibération n° 249/20 du 22 février 2024 qui instituait le prix de vente des deux bâtiments à 95 000 €. Il informe avoir eu une proposition d'achat d'un acquéreur potentiel au prix de 86 500 €, net vendeur.

Monsieur Le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal de pouvoir procéder à la vente de ces bâtiments au prix de 86 500 €, net vendeur, frais notariés et de commission à la charge de l'acquéreur et de procéder à la signature de tous les documents nécessaires à la vente de ces biens.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Autorise la vente de ces bâtiments au prix de 86 500 €, net vendeur, frais notariés et de commission à la charge de l'acquéreur,
- Autorise Monsieur Le Maire à procéder à la signature de tous les documents nécessaires à la vente de ces bâtiments.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Eric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY